

Direction Opérationnelle Des Télécommunications d'Annaba

SOUS DIRECTION TECHNIQUE

DEPARTEMENT RESEAU D'ACCES

 REF : DOT/SDT/DRA/RU/ 216 /2023

Annaba le, 22/05/2023

A

Monsieur : Oulabbas Mohamed Amine
Cité Fakharine 03 N°23 –Annaba-

 **OBJET : Mise en demeure N° 01.**

Projet : Travaux de Câble FO Site 2200 Logements AADL Ilot 1 Draa Erriche

Bon de commande N° : 230144 du 10/03/2023, ODS N° : 49/2023 du 12/03/2023, délais 35 Jours

Monsieur ;

Dans le cadre de l'exécution du projet mentionné en objet, confié à votre entreprise dans le cadre des contrats d'adhésion, et dont l'ouverture a été prononcée le 15/03/2023, je porte à votre connaissance que le délais contractuel est écoulé et les travaux ne sont pas encore achevés.

A cet effet, je vous mets en demeure pour l'achèvement des travaux dans les plus brefs délais, à défaut, Algérie Telecom se réserve le droit d'appliquer des mesures à l'encontre de votre entreprise conformément aux clauses contractuelles.

Salutations.




Directeur Opérationnel des
Télécommunications - Annaba
Signé: GAOUAQUI Salim